



Comment construire des indicateurs synthétiques de bien-être / Ways to build well being synthetic indicators

Par Aurélien Boutaud

La mesure synthétique du bien-être soulève de nombreuses questions éthiques et méthodologiques. Le but de cette intervention consiste essentiellement à apporter quelques éclairages sur ces aspects de méthode. Car créer un indicateur synthétique, cela consiste avant tout à agréger entre elles des données parfois fort différentes. Nous porterons en particulier notre attention sur les modes d'agrégation non monétaires, en nous intéressant aux différentes méthodes de normalisation généralement utilisées.

Dans un premier temps, nous verrons que, en matière de bien-être ou de santé sociale, les indicateurs synthétiques utilisent des formes de normalisation qui peuvent grosso modo être classées en deux catégories :

- celles qui utilisent une normalisation dite temporelle (c'est par exemple le cas du BIP40 français ou de l'Indice de Santé Sociale Etasunien),
- et celles qui utilisent une forme de normalisation dite comparative (ou territoriale : c'est par exemple le cas des indicateurs socio-économiques des Nations Unies).

Après avoir illustré la manière dont ces deux types de normalisation ont pu être utilisés par des collectivités territoriales françaises au cours des dernières années, nous nous intéresserons aux différentes étapes qui caractérisent la construction de ces indices synthétiques : choix de la finalité, choix des thématiques et des composantes de l'indice, et finalement choix de l'agrégation et des éventuelles pondérations à mettre en oeuvre.

Ces derniers points nous permettront de souligner que, derrière des choix apparemment techniques, se cache en fait une dimension éminemment éthique, pour ne pas dire politique. Nous concluons donc en insistant sur la nécessité d'ouvrir ces débats au plus grand nombre : car qui mieux que les principaux intéressés peuvent être légitimes lorsqu'il s'agit de choisir des critères qui définissent et mesurent leur bien-être ?



"**Aurélien Boutaud** est conseiller et chercheur indépendant spécialisé dans **l'évaluation et l'accompagnement des politiques publiques en matière de développement soutenable**. Il est l'auteur d'une thèse portant sur la question de l'intégration du développement durable dans les politiques publiques en France. Il travaille depuis une dizaine d'années auprès des acteurs publics sur la question de la soutenabilité, ce qui l'a amené à être chargé de cours auprès de plusieurs universités et différents organismes publics de formation. Spécialiste des indicateurs alternatifs, il a également réalisé un ouvrage et des dossiers de synthèse à l'attention du grand public, et est l'auteur d'articles sur le sujet du développement soutenable et de l'empreinte écologique."
Publis "récentes" :

- *Des chiffres et des êtres*, dossier piloté par Aurélien BOUTAUD, in revue **Ecoviv** n°31, hiver 2009. Avec des contributions, entre autres, de Jean GADREY, Florence JANY-CATRICE, Patrick VIVERET, André GORZ, Bertrand ZUINDEAU, Aurélien BOUTAUD...

- **L'empreinte écologique**, avec GONDRAN N., Editions de La Découverte, Collection Repères n° 527, 128 p, février 2009

- **Le développement durable : penser le changement ou changer le pansement ?** Thèse de doctorat en Sciences de la Terre et de l'environnement, Ecole des Mines de Saint-Etienne, 415 p., 2005

<http://www.mediaterre.org/scientifiques/actu,20050531084653.html>